



Panne suite à un changement du kit de distribution

Par **Gerval**, le **26/08/2016** à **11:31**

Bonjour.

A titre préventif suivant les instructions du constructeur, j'ai fait changer le kit de distribution de mon Audi A3 à 15000 km, je règle ma facture et reprend mon véhicule.

je part en Vacances sans problèmes ni bruits anormaux, j'ai parcouru 3000 km, et soudain sur une autoroute voie de gauche à 130 km/h le moteur cale, plus l'assistance de direction ni de frein, panique pour immobiliser le véhicule sur l'autoroute. j'ai appelé mon assistance une Dépanneuse nous à pris en charge (sous des trombes d'eau un orage puissant).

je prévient le garagiste par téléphone qui me dit c'est le galet qui à lâché.

De fait expertise et plusieurs contres expertises ont conclu que le galet fourni dans le kit facturé n'a pas été changé.

Le véhicule va être réparé changement de la culasse et de diverses pièces dont la distribution vont être effectués.

le véhicule se trouve 500 km de mon domicile. je ne suis pas disponible pour aller le rechercher comment régler toute cette affaire. je pense être victime d'une arnaque et faute professionnelle de la part du garagiste, que dois faire, le véhicule est immobilisé depuis 3 mois avec frais de gardiennage, quels sont les recours et démarches possibles, quelles indemnités suis en droit de réclamer pour indisponibilité de mon véhicule et préjudice subit, je suis à mobilité réduite.

Merci de vos conseils.

Cordialement

Par **janus2fr**, le **26/08/2016** à **11:36**

[citation]j'ai fait changer le kit de distribution de mon Audi A3 à 15000 km[/citation]

Bonjour,

Une distribution à 15000km ????